

Le moment de vérité. Il n'est pas un jour sans que le nouveau locataire de la Maison-Blanche n'inquiète telle ou telle communauté par ses déclarations ou ses décisions sèches et brutales. Les partisans de la responsabilité élargie des entreprises ne font pas exception. Mais si l'administration Trump ne va sans doute pas rater une occasion de détricoter toute mesure susceptible de contrarier le seul développement économique, elle va inmanquablement se heurter aux institutions, voire à des intérêts économiques qu'elle n'avait pas envisagés. Car le coup est parti : qu'on le veuille ou non, et même si cela ne va pas assez vite, la prise en compte des intérêts des parties prenantes dans la marche des entreprises va dans le sens de l'histoire. Il y a même fort à parier qu'aux Etats-Unis comme ailleurs, les tenants d'une transformation des fondements qui dictent le comportement des acteurs économiques vont redoubler d'énergie, que leurs convictions vont s'affirmer et que les initiatives vont se multiplier face aux offensives de l'administration fédérale américaine. Il subsiste tout de même un léger doute sur la capacité de ces réactions à accélérer l'histoire. Mais seulement à court terme.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Droit syndical, Kazakhstan

Le Kazakhstan s'attaque aux droits des travailleurs en interdisant des syndicats

En 2014, le gouvernement kazakh s'est résolument attaqué aux droits sociaux fondamentaux en adoptant une loi très restrictive pour les syndicats. Un délai de six mois a été accordé aux organisations syndicales pour se mettre en conformité avec les exigences de la nouvelle loi, mais la complexité de la procédure et la mauvaise volonté de l'administration les ont empêchées de respecter ce délai. **Le procès qui leur a alors été intenté a abouti, au début du mois de janvier, à l'interdiction de plusieurs syndicats.** L'Organisation internationale du travail, dont fait partie le Kazakhstan, a interpellé sans succès le gouvernement kazakh. **Elle en appelle aujourd'hui à l'Union européenne et aux entreprises pour faire pression sur le pays.** Le Kazakhstan bénéficie d'un sous-sol particulièrement riche en pétrole et en uranium, majoritairement exporté vers l'Europe, et qui donne lieu à des projets pharaoniques, comme celui de Kashagan, en mer Caspienne, conduit par un consortium rassemblant Total, ExxonMobil, Shell et ENI.

Climat, Etats-Unis

Le plan de lutte contre le réchauffement climatique à l'épreuve de la présidence Trump

Entre 2008 et 2016, la production d'énergie renouvelable de l'Etat de Californie a été multipliée par plus de deux. La Californie est désormais le deuxième Etat américain en termes de production électrique d'origine renouvelable (hydroélectricité incluse). **Une heure à peine après que Donald Trump a prêté serment lors de l'investiture pour la présidence des Etats-Unis (le 20 janvier), la Californie a annoncé son dernier plan pour combattre le changement climatique.** Ce nouveau plan prévoit notamment une réduction de 30 % des rejets de GES de l'Etat entre 1990 et 2030 (l'objectif le plus ambitieux de toute l'Amérique du Nord), une diminution de 20 % des émissions des raffineries et une augmentation significative des véhicules « zéro-émission » sur les routes californiennes. Bien que l'agence californienne pour la qualité de l'air (California Air Resources Board – CARB) ait précisé que le calendrier de cette annonce n'était qu'une simple coïncidence, ce concours de circonstances laisse entrevoir les batailles administratives et législatives qui ne manqueront pas d'être engagées durant les quatre années à venir. **Dès 2013, la chambre de commerce de Californie avait du reste attaqué le CARB** devant la cour de Sacramento sur la légitimité de l'instauration, en 2012, d'un système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (*cap-and-trade*). Elle considérait ce système, qui génère d'importants revenus permettant de financer des programmes visant à réduire les émissions de GES, comme une taxe inconstitutionnelle. **Désavouée par le tribunal, la chambre de commerce a fait appel, appuyée par la National Association of Manufacturers.** A l'issue du jugement qui devrait être prononcé au cours des trois prochains mois, les parties pourront encore interjeter appel auprès de la Cour suprême de Californie.

Ressources, agroalimentaire, Europe

L'Europe critiquée pour son manque d'ambition en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire

Bien qu'un nouveau pas ait été franchi dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, qui représente un tiers de la production destinée à l'alimentation humaine selon la FAO (soit environ 1,3 milliard de tonnes chaque année dans le monde), les institutions européennes sont une fois encore critiquées pour leur manque d'ambition dans ce domaine. Le 17 janvier, la Cour des comptes européenne (CCE) a critiqué

l'action de la Commission européenne qui, en ne proposant pas de politique d'ensemble sur toute la filière alimentaire, ne permet pas, selon la Cour, de lutter efficacement contre le gaspillage. **De son côté, le Parlement européen a introduit, le 25 janvier, un des Objectifs de développement durable de l'ONU dans la législation européenne**, à savoir la réduction de moitié du gaspillage alimentaire d'ici à 2030. Les associations soulignent toutefois à nouveau un manque d'ambition, puisque **les parlementaires ont abandonné, au dernier moment, l'idée de rendre cet objectif contraignant.**

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Climat, énergie, monde

Energies renouvelables vs hydrocarbures : à quand un renversement de tendance ?

Bloomberg New Energy Finance (BNEF) a annoncé le 12 janvier que **le montant des investissements dans les énergies renouvelables avait baissé de 18 % en 2016** par rapport à son record de 2015, pour atteindre 287,5 milliards de dollars. Cette baisse s'explique, en particulier, par la chute des investissements en Chine (moins 26 %) – eux-mêmes dus à un ralentissement de la croissance et des aides au secteur éolien et solaire dans le pays – ainsi qu'au Japon (moins 43 %). Pour autant, les raccordements aux réseaux ont, quant à eux, progressé de 6,6 % grâce à la forte réduction des coûts des panneaux photovoltaïques et des turbines éoliennes. Il s'agit là d'une mauvaise nouvelle puisque selon l'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena), la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique devrait passer de 18 % à 36 % en 2030 pour espérer atteindre les objectifs fixés lors de la COP21. Pour y parvenir, **les investissements devraient se monter à 900 milliards de dollars en moyenne par an entre 2016 et 2030.** Par ailleurs, encouragés par une remontée du prix du pétrole et des rendements plus intéressants, **les investissements dans le secteur pétrolier devraient, selon le cabinet britannique Wood Mackenzie, reprendre en 2017** et atteindre 450 milliards de dollars et un taux moyen de 7 dollars par baril pour les dépenses d'exploitation. De son côté, **le dernier rapport annuel de la compagnie pétrolière BP sur les perspectives énergétiques prévoit une augmentation de la demande pétrolière jusqu'en 2040** en raison d'un accroissement de la demande de plastique et de fibres textiles fabriqués à partir du pétrole. Toujours selon ce rapport, cette évolution devrait conduire à une augmentation de 13 % des rejets de CO₂ d'ici à 2035, alors que le GIEC estime que ces émissions doivent être réduites de 40 % à 70 % d'ici à 2050 pour avoir plus de 66 % de chances de parvenir à une limitation du réchauffement climatique à 2 °C.

Biodiversité, énergie, Bolivie

L'exploitation du lithium menace des écosystèmes fragiles en Bolivie

La demande de lithium, utilisé dans les batteries électriques, est appelée à croître rapidement. Présent dans les océans à une faible concentration, les déserts de sel (ou salars), qui sont d'anciens grands lacs salés asséchés, offrent des conditions d'exploitation idéales. Selon l'organisme gouvernemental américain de sismologie et de géologie (USGS), la Bolivie, l'Argentine et le Chili, qui comptent de nombreux salars, détiennent 70 % des réserves mondiales de lithium. Son exploitation reste cependant marginale en Bolivie du fait de l'obligation pour les entreprises de créer une filière de transformation sur place. **L'intérêt récent du fabricant de véhicules électriques californien Tesla a relancé les spéculations sur le lithium bolivien**, ravivant les craintes des associations de protection de l'environnement au sujet du **salar d'Uyuni**, le plus grand du pays, qui concentre l'attention des exploitants. Cet espace a priori stérile est en effet le refuge d'une biodiversité remarquable : oiseaux migrateurs, cactus plusieurs fois centenaires subsistant sur des îlots au milieu du désert... Le défi du gouvernement bolivien, qui réalise d'importants investissements pour la constitution d'une filière locale de lithium, sera donc de concilier le développement de la population et la protection de ces écosystèmes fragiles, alors même que l'exemple argentin montre combien cette industrie peut être destructrice.

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Climat, énergie, France

Selon négaWatt, 100 % d'énergie renouvelable en France en 2050, c'est possible

En septembre 2015, l'association Greenpeace publiait une étude dans laquelle elle entendait démontrer qu'il était possible d'aboutir à une énergie d'origine totalement renouvelable dans le monde d'ici à 2050 (voir [Impact Entreprises n° 222](#)). Cette fois, c'est l'association négaWatt qui, à travers son [scénario 2017](#), présente un ensemble de solutions qui permettraient à la France d'être alimentée uniquement par des énergies renouvelables d'ici à 2050. Il s'agit de la quatrième étude de ce type réalisée par négaWatt après ses rapports publiés en 2003, 2006 et 2011. Dans cette nouvelle édition, le document propose des préconisations pour les principaux secteurs d'activité et les différentes sources d'énergie. Ainsi, sur la base des hypothèses souscrites par le scénario 2017 de négaWatt, **la réduction de 56 % de la consommation énergétique enregistrée entre 2015 et 2050 se répartirait de la manière suivante** : 9,5 % seraient dus à la poursuite de la tendance observée actuellement, 28 % aux actions supplémentaires portant sur la sobriété en termes de consommation, 18,5 % aux initiatives sur l'efficacité énergétique. **Les 44 % restants,**

constitués uniquement d'énergie renouvelable, seraient répartis ainsi : 42 % seraient absorbés par le secteur résidentiel-tertiaire, 28 % par le transport, 22 % par l'industrie et 8 % par l'agriculture. L'étude souligne également que les coûts du scénario 2017 et du scénario tendanciel sont à peu près identiques jusqu'en 2025, mais que la différence de coût tourne ensuite à l'avantage du scénario 2017, pour atteindre 30 % en 2050. Enfin, le rapport montre un gain net de 380 000 emplois entre 2017 et 2030.

Pollution, justice, hydrocarbures, Nigeria, Royaume-Uni

Shell remporte une manche contre les communautés villageoises nigérianes

En novembre 2016, la Haute Cour de justice de Londres entendait la plainte déposée par plusieurs dizaines de milliers de paysans et pêcheurs nigériens des communautés Bille et Ogale à l'encontre de la compagnie anglo-néerlandaise Royal Dutch Shell pour des faits de pollution commis par sa filiale nigérienne SPDCN et ayant lourdement affecté leurs terres durant plusieurs années (voir [Impact Entreprises n° 248](#)). La Cour devait statuer sur la recevabilité de cette plainte par les tribunaux britanniques. Le 26 janvier, la Cour a rendu son verdict estimant que **Royal Dutch Shell ne pouvait être tenue responsable des agissements de sa filiale et, en conséquence, qu'elle ne pouvait pas faire l'objet de poursuites devant les tribunaux britanniques.** L'association Amnesty International estime que ce jugement renforce l'impunité des entreprises multinationales en validant le fait que les actes des filiales sont indépendants de ceux des maisons mères, alors même que ces dernières ne rencontrent aucun obstacle pour rapatrier les bénéfices réalisés dans les juridictions étrangères. **Les plaignants ont déjà annoncé qu'ils feraient appel de la décision,** justifiant ce type d'action par l'impossibilité d'obtenir gain de cause auprès d'un tribunal nigérien.

Bien-être animal, agroalimentaire, monde

Près de 100 grandes sociétés classées en fonction de leur préoccupation vis-à-vis du bien-être animal

Sous l'impact de l'association L214, les préoccupations des consommateurs à l'égard du bien-être animal prennent de plus en plus d'ampleur en France. Dans d'autres pays, cette question existe depuis longtemps. L'association britannique Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW) a ainsi récemment publié son [cinquième rapport](#) qui **analyse la manière dont les principales compagnies ayant des activités alimentaires gèrent la question du bien-être animal et transmettent des informations sur ce thème.** Le rapport a classé **99 sociétés**, dont 10 entreprises françaises (Auchan, Carrefour, Casino, Danone, E. Leclerc, Elior, Lactalis, Les Mousquetaires, Sodexo, Terrena) en six catégories en fonction du degré d'intégration de cette problématique dans leur stratégie. Les six entreprises les mieux notées (les « leaders ») sont : Coop Group (Suisse), Cranswick (Royaume-Uni), Marks & Spencer (Royaume-Uni), Migros (Suisse), Noble Foods (Royaume-Uni), Waitrose (Royaume-Uni). Les deux sociétés françaises les mieux placées sont Danone et Sodexo. Elles sont classées dans la troisième catégorie, qui considère qu'une politique a été définie, mais qu'il reste du travail à accomplir.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Rémunération des dirigeants, Royaume-Uni

BlackRock demande qu'on freine les augmentations des rémunérations des dirigeants

Entre 1998 et 2015, **la rémunération moyenne des présidents-directeurs généraux des sociétés appartenant à l'indice FTSE 100 est passée de 1 million de livres (1,16 million d'euros) à 4,3 millions,** une progression qui déclenche régulièrement des contestations lors des assemblées outre-Manche. Le gouvernement britannique a introduit, en 2013, une réforme visant à renforcer le contrôle des actionnaires en rendant obligatoire et contraignant un vote des actionnaires sur la politique de rémunération des sociétés cotées au moins une fois tous les trois ans et en soumettant à un vote consultatif de ces mêmes actionnaires un rapport annuel sur la rémunération des dirigeants concernant l'exercice écoulé. **En novembre dernier, le gouvernement de Theresa May a soumis à consultation un Livre vert (green paper)** pour tenter d'améliorer encore la gouvernance des entreprises britanniques. La consultation doit prendre fin le 17 février. C'est dans ce contexte que **BlackRock, la plus grande société de gestion mondiale,** a adressé aux PDG de plus de 300 sociétés britanniques une lettre pour leur signifier **son intention de ne pas approuver les augmentations de rémunération des dirigeants excédant celles des autres salariés de l'entreprise.** Dans les cas où des écarts substantiels seraient observés, BlackRock entend que les sociétés proposent un argumentaire solide qui, en tout état de cause, ne soit pas justifié par un simple alignement sur les pratiques observées dans des entreprises similaires. Cet argument très largement utilisé génère en effet une inflation quasi-mécanique des rémunérations des dirigeants.

Finance, Etats-Unis

Aux Etats-Unis, le volume des investissements ISR a été multiplié par quatorze en vingt ans

Dans son étude biennale publiée en janvier, l'association américaine US SIF, qui réunit les acteurs engagés dans l'investissement durable et responsable, fait un point sur l'investissement durable, responsable et d'impact (*sustainable, responsible and impact – SRI*) aux Etats-Unis. Selon l'étude, en 2016, **le montant des**

actifs gérés avec intégration de critères ESG (environnement, social, gouvernance) s'est élevé à 8 723 milliards de dollars, soit une augmentation de près de 33 % par rapport à la précédente édition (2014) et **22 % de l'ensemble des actifs sous gestion** répertoriés par le cabinet Cerulli Associates. Depuis 1995, le volume de l'univers SRI a ainsi été multiplié par près de quatorze. Chez **les gestionnaires de fonds, les actifs orientés en fonction de la question du changement climatique représentent 1 420 milliards de dollars, soit cinq fois plus qu'en 2014**. Chez les investisseurs institutionnels, le critère qui obtient le plus grand succès en matière d'intégration dans la gestion d'actifs est celui se rapportant au *conflict risk*, c'est-à-dire à l'analyse des activités des entreprises dans les pays à régime répressif ou soutenant les activités terroristes (2 750 milliards de dollars). Il est suivi par ceux liés aux dérèglements climatiques et aux émissions de GES (2 150 milliards de dollars). L'étude précise qu'entre 2014 et 2016, 176 investisseurs institutionnels et 49 sociétés de gestion, représentant 2 560 milliards de dollars d'actifs sous gestion, ont déposé ou soutenu des projets de résolution présentés par les actionnaires lors des assemblées générales.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Rémunérations, textile, Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les employés des usines textiles touchent la moitié du salaire légal

Le secteur du textile est à nouveau pointé du doigt pour les conditions de travail dans sa chaîne d'approvisionnement. Fait nouveau, la polémique ne vient pas cette fois d'un pays en développement, mais du Royaume-Uni. Selon la chaîne de télévision britannique Channel 4, des entreprises textiles paient leurs salariés bien au-dessous du salaire minimum anglais. Un journaliste de la chaîne s'est fait embaucher chez trois fournisseurs de grandes marques, comme New Look ou River Island, **pour un salaire entre 3 et 3,5 livres de l'heure, soit moins de la moitié du minimum légal fixé à 7,20 livres de l'heure**. Dans le documentaire diffusé par Channel 4, le patron d'une de ces usines explique que ces pratiques sont nécessaires pour lutter contre la concurrence chinoise et bangladaise. De leur côté, les marques, contactées par la chaîne, ont expliqué qu'elles n'étaient pas au courant de cette situation ou en contact direct avec ces fournisseurs.

Nucléaire, énergie, France

L'Autorité de sûreté nucléaire s'inquiète d'un risque industriel pris par EDF à Flamanville

Lors de la présentation de ses vœux le 18 janvier, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) s'est inquiété de la déclaration d'un responsable d'EDF, qui affirmait en novembre **qu'aucun plan alternatif n'était prévu au sujet de la cuve de l'EPR de Flamanville**. En avril 2015, Areva avait prévenu l'ASN que cette cuve, qui renferme le combustible nucléaire et constitue une des barrières de protection contre l'émission de radiations, présentait des concentrations anormales de carbone rendant l'acier plus fragile dans ces zones. L'Autorité avait alors lancé une série de tests, qui doivent prendre fin à la mi-2017. Dans le cas où les conclusions de l'ASN seraient défavorables, **le retrait de la cuve déjà installée serait obligatoire et constituerait une opération destructrice et très coûteuse, qui repousserait encore la date de livraison de la centrale de plusieurs années**. Après six ans de retard et un coût multiplié par trois, il semble qu'EDF risque le tout pour le tout pour venir à bout de ce chantier et lancer l'exploitation de la centrale.

EN BREF

Répartition de la valeur. Selon un [nouveau rapport](#) de l'ONG Oxfam, les 8 personnes (hommes) les plus riches de la planète possèdent autant que la moitié de la population mondiale la plus pauvre.

Insertion. Suite aux annonces et aux décisions de Donald Trump visant à limiter l'entrée des migrants aux Etats-Unis, la chaîne de restauration Starbucks a annoncé le 29 janvier sa volonté d'embaucher 10 000 réfugiés à travers le monde d'ici 5 ans. Cette initiative constitue une contribution à l'élan de solidarité qui ne va pas manquer de suivre les « provocations » du président américain. **Mais elle pourrait aussi inspirer le groupe à propos de sa politique fiscale** afin d'assurer une plus juste répartition des bénéfices résultant de son activité. Starbucks est, en effet, accusé d'adopter une politique de rationalisation fiscale très agressive qui réduit considérablement sa base imposable dans plusieurs pays, et fait l'objet, de la part de la Commission européenne, d'une demande de remboursement des avantages fiscaux indûment obtenus de la part des Pays-Bas.

Biodiversité. La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté votée le 22 décembre prévoyait que les repas des restaurants collectifs dont l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics ont la charge, comprennent « 20 % de produits issus de l'agriculture biologique ou de surfaces agricoles en conversion » (voir [Impact Entreprises n° 250](#)). Mais, considérant cet article comme un cavalier législatif, le Conseil constitutionnel vient de l'invalidier.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
